



Madame Sophie MOURLON

Directrice Générale, Direction générale de l'Énergie et du Climat
Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain 75007 PARIS

Objet : **Objectifs**, hypothèses et résultats du Scénario central PPE3

Paris, le 20 novembre 2024

Madame la Directrice générale,

Le Réseau Énergies Terre & Mer (RETM), réunit des associations et collectifs représentant plusieurs dizaines de milliers de citoyens. Ceux-ci s'interrogent depuis des mois sur la rationalité économique et financière des énergies renouvelables dans le système électrique français déjà décarboné à 98 % grâce au nucléaire, à l'hydroélectricité et aux énergies thermiques renouvelables (*Voir synthèse en PJ*).

Depuis 2 décennies, sollicitant avec insistance des conseils municipaux peu informés des impacts de l'éolien à terre, en mer et de l'agrivoltaïsme, des promoteurs développent anarchiquement ces énergies. Ils créent ainsi des déséquilibres majeurs sur le territoire national.

Lors du récent Forum économique le 11 septembre à Saint-Malo, le Président directeur général d'EDF a rappelé que, en France comme en Europe, la surproduction de ces énergies est raisonnablement prévisible pour les 15 prochaines années.

Ce qui doit conduire à s'interroger sur le cap à suivre pour la prochaine programmation pluriannuelle de l'Énergie.

Nous avons été auditionnés par le Conseil économique, social et environnemental (décembre 2022), par l'Assemblée nationale (juillet 2023) et le Sénat (juin 2024). Nous avons notamment exprimé notre inquiétude sur les effets des surproductions de l'éolien (offshore et terrestre) et du photovoltaïque en plein champ, tant en France qu'en Europe ; notamment entre mars et octobre.

Ensuite nous émettons des doutes sur les prévisions de consommation électrique de RTE pour 2030 et 2035 (voir note jointe Objectifs, hypothèses et résultats du projet de PPE3), et sur le coût exorbitant des Enr variables et non commandables, de leur mise en œuvre (en coût complet et non pas coût LCOE) considérablement sous-estimé tant par RTE que par la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Après analyse du projet de PPE3 du 4 novembre 2024, nos membres ont posé de nombreuses questions lors du webinaire du 14 novembre que vous avez organisé dans le cadre de la concertation en cours.

Nous partageons certains objectifs de la PPE3 présentés lors du webinaire :

- Faire face aux besoins de la France sans importer avec un scénario de réindustrialisation ;
- Assurer la justice sociale et territoriale ;
- Développer la sobriété énergétique ;
- Décarboner les usages, principalement la mobilité et la chaleur (électricité déjà décarbonée) ;
- Respecter les exigences de trajectoire des finances publiques.

Cependant, RETM estime que des objectifs stratégiques pour l'économie, le coût de la vie et l'emploi dans les territoires doivent compléter ceux proposés dans le projet de PPE3 et intégrer les hypothèses associées à la réalisation de ces objectifs en France :

- Maîtriser le coût de l'électricité ;
- Assurer l'indépendance et la souveraineté énergétique ;
- Évaluer et chiffrer les impacts socio-économiques des solutions pour justifier rationnellement les choix ;
- Développer, industrialiser et territorialiser toutes les énergies pilotables bas-carbone (géothermie, biogaz,...) ;
- Contribuer à une réindustrialisation équilibrée et à la création de nouveaux emplois pérennes sur tous les territoires français ;
- Informer objectivement les élus qui ont un rôle majeur dans la transition sur les réalités énergétiques ;



Sur la base de ces objectifs nous avons évalué un scénario alternatif (voir note en pj) à partir de votre scénario central en limitant les investissements dont le coût complet est le plus élevé et impacte très fortement à la fois le coût de l'électricité en France et la balance commerciale énergétique de la France.

Nous nous sommes concentrés sur le volet EnR thermique proposé dans votre scénario central car il permet de décarboner directement et rapidement la chaleur et la mobilité sans passer nécessairement par l'électricité, d'autant que ces solutions permettent de rétablir le déséquilibre majeur créé depuis 2 décennies sur le territoire français par l'éolien et le solaire.

Ces éléments seront repris dans les cahier d'acteurs en cours de préparation, mais nous aurions souhaité disposer dans les meilleurs délais de la version pdf de la présentation et des réponses aux questions posées lors du webinaire du 14 novembre pour pouvoir affiner nos propositions.

Dans l'attente, nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice générale, l'expression de notre respectueuse considération.

**Amis de Saint Gildas
presqu'île de Rhuy**

Nicolas BOUR
Président

Site & Monuments

Julien LACAZE
Président

**Coordination des
Associations de Vigilance
éolien des Ardennes**

Jean-Luc GUILLAUME
Secrétaire

PLUDEOLIENNE

Laurence SIX
Présidente

**Collectif
DEFENSE DE LA MER**

Alain DORE
Coordonnateur

VENT DEBOUT 59

Florent CAULIER
Président

**Energie et Environnement en
débat dans l'Aisne et la
Marne**

Jean-Louis VARIN
Président

Vents Contraires 24

Jean-Claude BREAN
Président

**Non aux Eoliennes
entre Yeu et Noirmoutier**

Emmanuel VRIGNAUD
Président

YEU VENT DEBOUT

Olivier VOISIN
Président

**Environnement
Champenois en Péril 51**

Stéphane DUBOIS
Président

**Villes et Villages
En Campagne**

Philippe JACQUELIN
Président

LIBRE HORIZON

Elsa JOLY-MALHOMME
Présidente

GERVEUR- DA- VIKEN

Jean DAUMAS-BEDEX
Président

**CRECEP
Bourgogne-Franche-Comté**

Marie-Christine CHAZNEZ
Présidente

**Vent Debout 41
Loir et Cher**

Patrick DELWAULLE
Président

Cc : CNDP Mme Isabelle BARTHE/ MM Dominique PACORY/Marc DI FELICE

PJ : Synthèse RETM/ Objectifs, hypothèses et résultats du scénario central du projet de PPE3 et scénario RETM